

Scénarios pour l'aménagement du centre village



Synthèse au 21/07/10 du travail effectué par la municipalité, le cabinet Infraroute et l'Atelier Paysager depuis juin 2009.



A LIRE AVANT DE PARCOURIR LE PROJET :

Ce document retrace l'ensemble des idées qui ont été proposées par les cabinets consultés depuis un an, par rapport aux problématiques données. Certains plans du coeur de village, notamment, sont des esquisses d'origine (signalées comme telles dans le dossier, avec présentation graphique différente) destinées à permettre aux élus de s'exprimer et proposent donc parfois des solutions qui n'ont pas été jugées pertinentes par les élus. Il nous est toutefois apparu intéressant de les inclure au présent document afin de permettre aux Pralins de disposer de suffisamment d'éléments pour construire leur propre réflexion sur le sujet.

Problématique : quels aménagements possibles	Page 3
Méthode : croquis et plans	Page 5
Principales conclusions	Page 7
Secteur de l'église à la mairie	Page 8
Secteur des Belles	Page 15
Secteur Entrée Est	Page 16
Secteur de l'église au ruisseau du Praz	Page 20
Secteur Meuret	Page 22
Secteur Entrée Ouest	Page 25
Le stationnement	Page 28
Estimation des coûts	Page 33



Quels aménagements pour le centre village ?

Depuis un an, la municipalité travaille sur différents scénarios d'aménagements avec l'Atelier Paysager et Infraroute pour une meilleure qualité de vie à Praz-sur-Arly.

Le constat

Parmi les grands projets du Conseil Municipal figure un réaménagement de la traversée du village le long de la RD1212. Le centre de Praz-sur-Arly n'est pas, en effet, à l'image de la qualité de vie générale de la commune.

Le point de vue paysager :

Prépondérance du bitume dans le centre, avec une route très large. Ce sentiment est renforcé par les trottoirs, les ilots centraux et les parkings. Végétalisation et beaux mobiliers urbains sont rares et non harmonisés. La signalétique publique et l'affichage commerciale sont peu coordonnés et peu réglementés, entraînant une déficience d'image.

Le point de vue sécurité :

Avec une route en ligne droite et un espace de voirie très large, les automobilistes tendent à rouler souvent trop vite dans le village. Le problème est d'autant plus sensible qu'il s'agit d'une voie à forte circulation. Par ailleurs, piétons et voitures se côtoient et ne bénéficient pas d'espaces spécifiques, engendrant une cohabitation parfois dangereuse. Pas d'espaces dédiés à la mobilité douce.

Stationnements :

Le stationnement existant se compose de stationnements publics peu ou mal matérialisés et de stationnements sauvages acquis par les automobiles au fil du temps.

Accessibilité :

Un travail est à faire pour l'accessibilité générale aux personnes à mobilité réduite (dont les emplacements de parking).



Quels aménagements pour le centre village ?

Les objectifs

Embellir le centre afin qu'il reflète la qualité de vie générale de notre village de montagne : Traitement qualitatif des espaces publics et réorganisation de fonctionnalités urbaines (stationnements, trottoirs, espaces de déambulation, espaces contemplatifs, places publiques...)

Redonner aux piétons et aux personnes à mobilité réduite un espace prépondérant. Rétrécir la voirie et la modifier afin de ralentir les voitures tout en maintenant la RD1212 dans le village. L'option d'une déviation n'est pas souhaitée par les élus car elle engendrerait la même gêne dans d'autres secteurs du village sans pour autant supprimer la circulation dans le centre.

Repenser le stationnement : clarifier l'organisation de l'espace public en matérialisant mieux et optimisant les stationnements proches des commerces.

Créer des zones en périphérie du centre dédiées aux stationnements pour des grands événements et également afin de rendre plus accessible le centre ville aux piétons et mobilités douces.

Les croquis et plans présentés

Un projet d'une telle ampleur doit se partager avec l'ensemble des Pralins (habitants, commerçants, entrepreneurs...) mais aussi avec les résidents secondaires et les vacanciers. C'est le but de cette exposition qui se tiendra jusqu'au 15 septembre 2010.

Que représentent ces plans ?

Il s'agit du fruit des réflexions menées entre les cabinets missionnés par la municipalité et les élus du Conseil Municipal.

Ces croquis sont des grands principes d'aménagement et non des plans de réalisation. Ils doivent donc être étudiés comme tel. Il ne s'agit pas de projets décidés par la municipalité mais bien d'idées qui restent totalement à débattre.

Le plan principal représente une vision globale du village avec une réflexion assez aboutie. Mais certains secteurs ont fait l'objet de différents scénarios. Vous les trouverez affichés près du plan principal.

Ainsi, le visage définitif du projet sera peut être une mosaïque des différentes solutions proposées (en retenant parfois seulement certains détails d'un scénario par rapport à un autre), voire d'idées nouvelles suggérées par le public lors de l'exposition. Des oublis ou omissions sont, en effet, possibles au regard du large périmètre dessiné par l'Atelier Paysager.



Les croquis et plans présentés



Le but est d'interpeller le visiteur, de le faire réagir, afin qu'il inscrive ses commentaires et ses idées sur le registre mis à disposition dans la salle. Les Services de la Mairie compileront l'ensemble des commentaires avec la commission Urbanisme. Une synthèse sera alors présentée en fin d'année.

Précisons que certains aménagements ont été dessinés sur des terrains n'appartenant pas à la commune. Ils dépendront donc des discussions avec les propriétaires concernés et des acquisitions foncières qui seraient à mener. L'ensemble des propriétaires a bénéficié d'une présentation préalable à la réunion publique. Néanmoins, vu l'ampleur du travail, des oublis sont toujours possibles. Ils seraient totalement fortuits et nous nous en excusons par avance.

Bien vous repérer sur le plan :

Le parcellaire a été maintenu afin de mieux vous repérer. L'actuelle limite de chaussée de la RD1212 apparaît en tirets noirs. Cela vous permettra de voir les changements proposés, notamment en terme de rétrécissement de la voirie, nécessaire pour inciter les automobiles à ralentir.



Principales conclusions du travail

Ce travail représente de nombreuses heures d'échanges entre les professionnels et les élus. Au terme de cette réflexion, on constate :

La possibilité de ralentir les voitures par le biais du rétrécissement de la chaussée ou la présence de plateaux surélevés. En revanche, la forte urbanisation le long de la RD réduit le nombre des possibilités notamment en terme de dévoiement de chaussée. Les solutions novatrices sont donc restreintes.

La possibilité d'agrandir les espaces dédiés aux piétons, intégrant ainsi des travaux paysagers. Du mobilier urbain empêcherait l'accès des trottoirs par les voitures.

En revanche, grande difficulté à trouver de la place pour une piste cyclable desservant le centre village vu l'étroitesse de l'espace. Des parkings à vélos seront toutefois à prévoir. Développement des circulations douces nord/sud

Des solutions variées sur certains secteurs et des arbitrages possibles, notamment pour le stationnement. La concertation avec les riverains sera primordiale pour trouver les solutions les mieux adaptées. L'instauration de zones bleues pourrait être une piste intéressante pour favoriser la rotation des automobiles sur les parkings et donc éviter une montée des enchères en terme de construction de stationnements (cela nécessiterait, pour garantir l'efficacité, la création d'une police municipale).

Des études spécifiques seront menées ultérieurement sur d'autres secteurs, notamment les entrées de village Est (Belles/Nantoran) et Ouest (le Jorrat).



De la place de l'église à la mairie

Ces lieux publics très fréquentés sont le cœur de Praz-sur-Arly, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue vie quotidienne et touristique. Ils doivent bénéficier d'efforts tous particuliers d'autant que l'école est vraiment en bordure de RD.

Place de l'église

Scénarios N°1 et 1A : Renforcement paysager autour de l'actuel parvis, déjà très joli. Diminution de l'espace bitumé pour donner un visage plus convivial devant l'office de tourisme, sur un espace dédié aux piétons et aux calèches. Les parkings sont organisés et bien délimités.

Scénario N°2 : Réduction du parvis de l'église pour un plus grand parking.

Scénario 3 : Réduction plus large du parvis de l'église pour favoriser le parking tout en donnant aux piétons un espace dédié.

Scénario 4 et 4A: Le dessin du parvis de l'église est modifié afin de permettre des stationnements le long d'une voie, sur la place.

Ecole et traversée de la RD1212

Scénario N°1 : Création d'un plateau surélevé pour ralentir les voitures. Traitement spécifique de la chaussée pour donner une continuité de l'espace piéton entre l'école et l'office de tourisme. Suppression des places de parking devant l'école pour accroître la sécurité des enfants.

Optimisation des places de parking devant Joly-Pottuz Sport avec espace piéton bien distinct.

Scénarios N°2 et N°3 : Les circulations piétonnes se prolongent par des passages cloutés sans passage surélevé. Le travail paysager est moins conséquent.

Scénario N°4 : Travail paysager moins conséquent et passages cloutés classiques déportés à droite.

Place de la mairie

Scénario N°1 : L'organisation du stationnement se fait à l'arrière du bâtiment (voir page 32) afin d'offrir un espace paysager qualitatif devant le bâtiment, à l'instar du parvis de l'église. Un plateau surélevé, sur la chaussée, fait ralentir les voitures. La RD1212 bénéficie d'une courbe prononcée afin, là encore, d'inciter l'automobiliste à ralentir. La place du piéton est continue entre la mairie et les commerces situés en face (Trappeurs, Père Bubu, Sapins...).

Scénarios N°1A, 2 et 4, 4A: Pas de passage sur élevé (à part sur le N°1A), mais des îlots centraux qui réduisent la chaussée et cassent la ligne droite pour inciter l'automobiliste à ralentir. Le stationnement est conservé devant la mairie. L'univers reste plus routier que dans le scénario principal.

Scénario 3 : Pas d'îlots centraux, mais une chaussée plus étroite avec des stationnements de part et d'autre de la RD1212, en deux blocs visuellement marqués au sol. La ligne droite de la route est ainsi brisée pour ralentir les voitures. Le parvis de la mairie est bien mis en valeur malgré les places de stationnement.

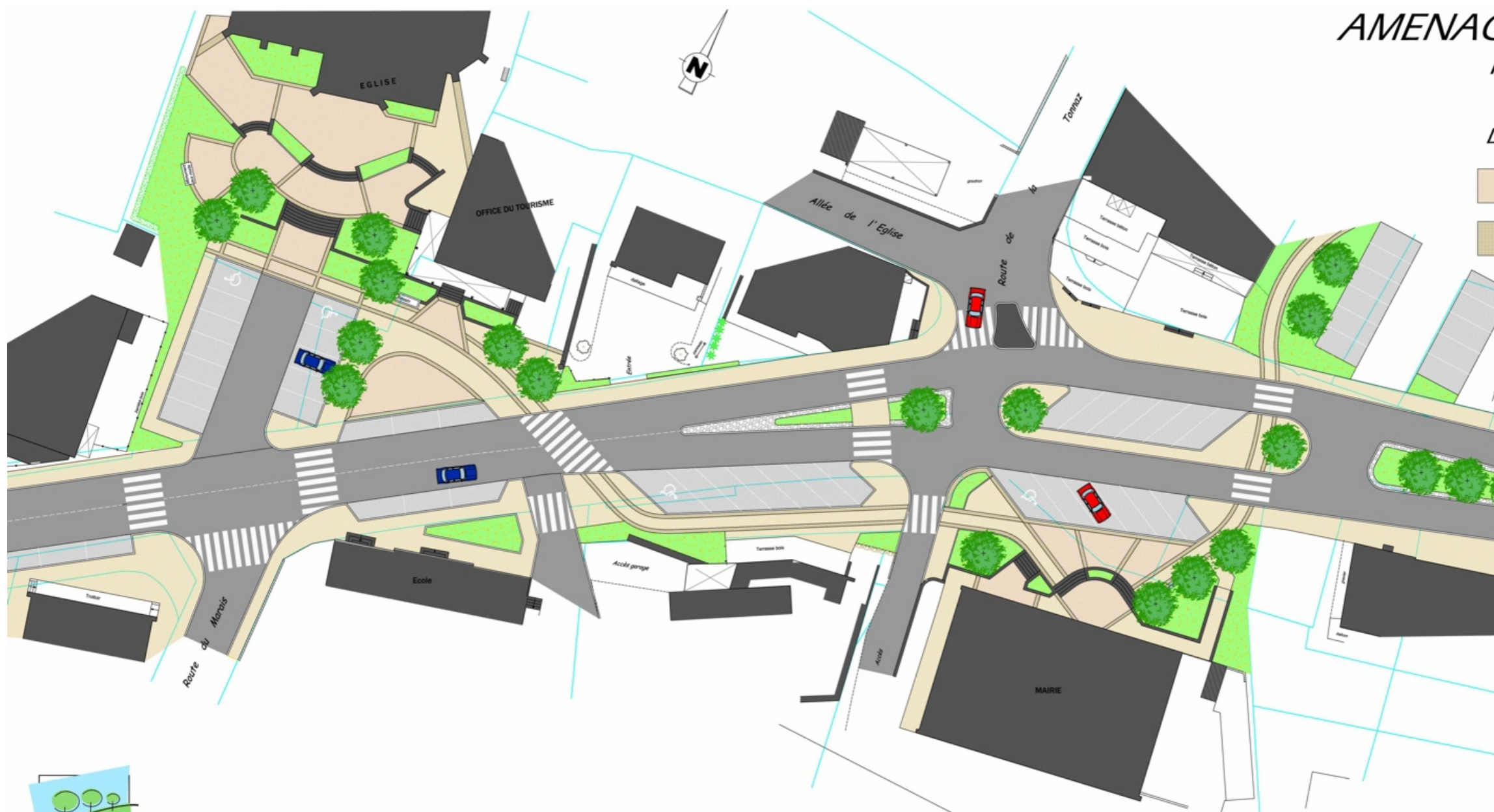
Coeur de village : scénario n°1



Coeur de village : scénario n°1 (variante A)

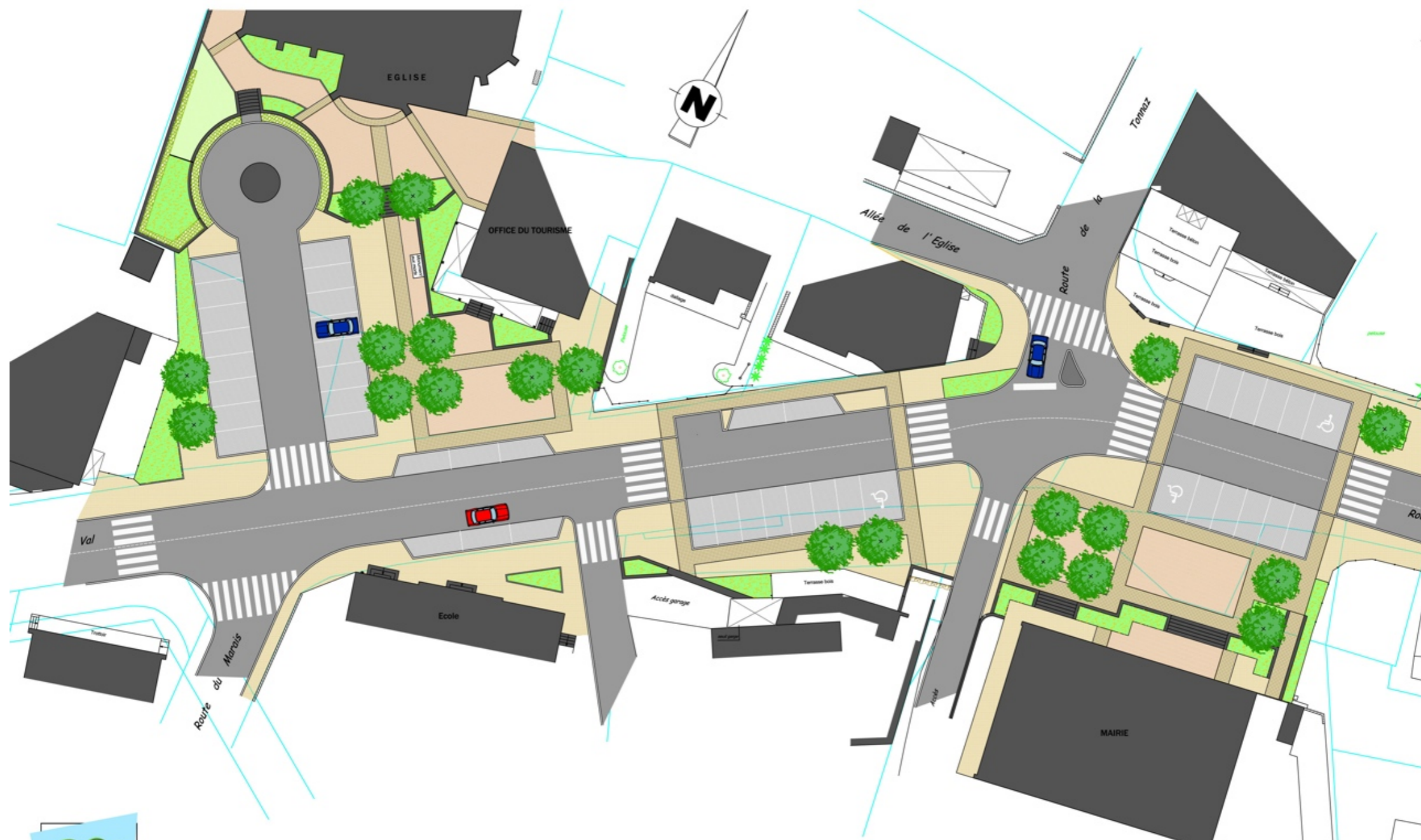


Coeur de village : scénario n°2



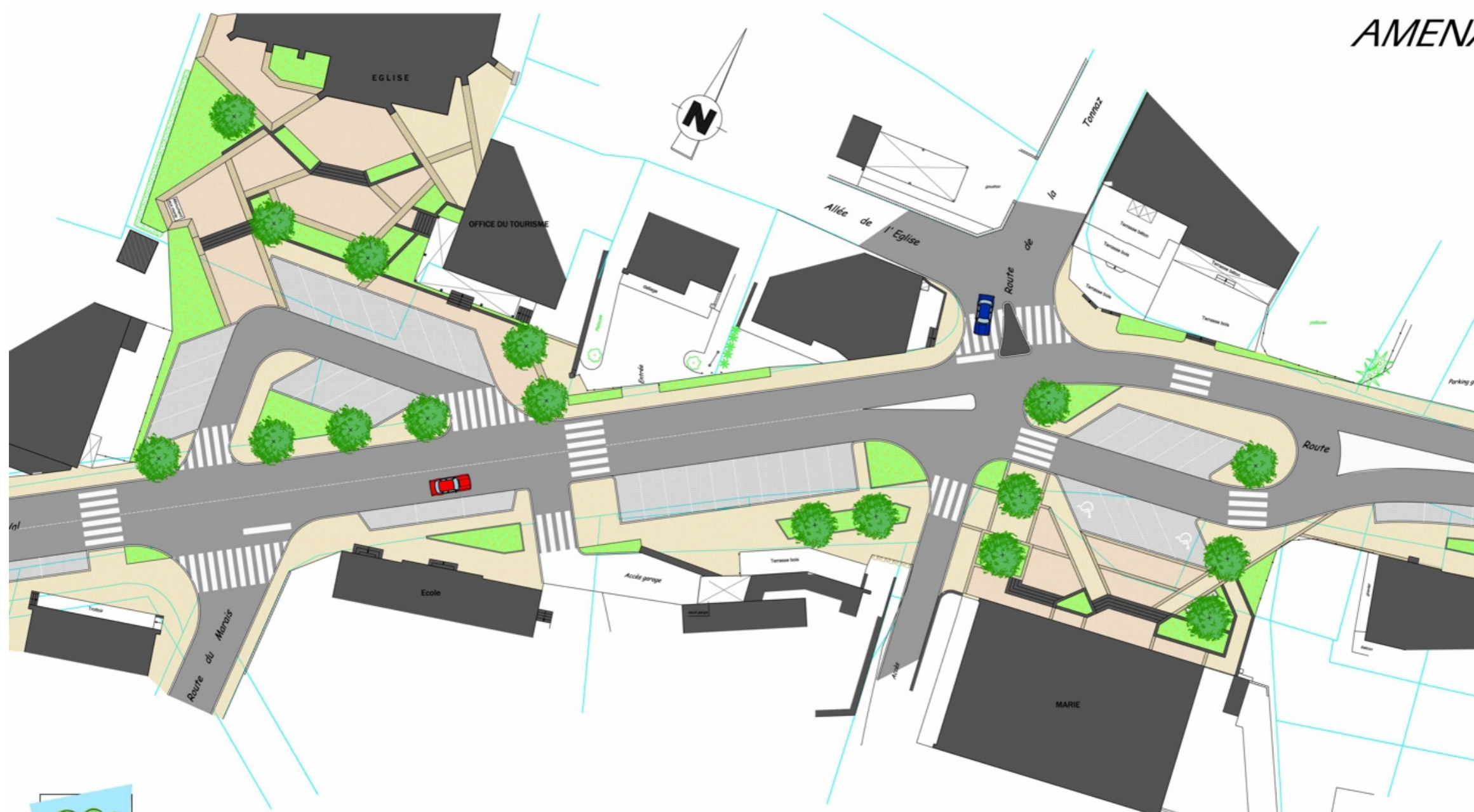
Fait partie des 3 esquisses d'origine présentées par Atelier Paysager au printemps 2009 pour engager les débats avec la commission Urbanisme.

Coeur de village : scénario n°3



Fait partie des 3 esquisses d'origine présentées par Atelier Paysager au printemps 2009 pour engager les débats avec la commission Urbanisme.

Coeur de village : scénario n°4



AMEN

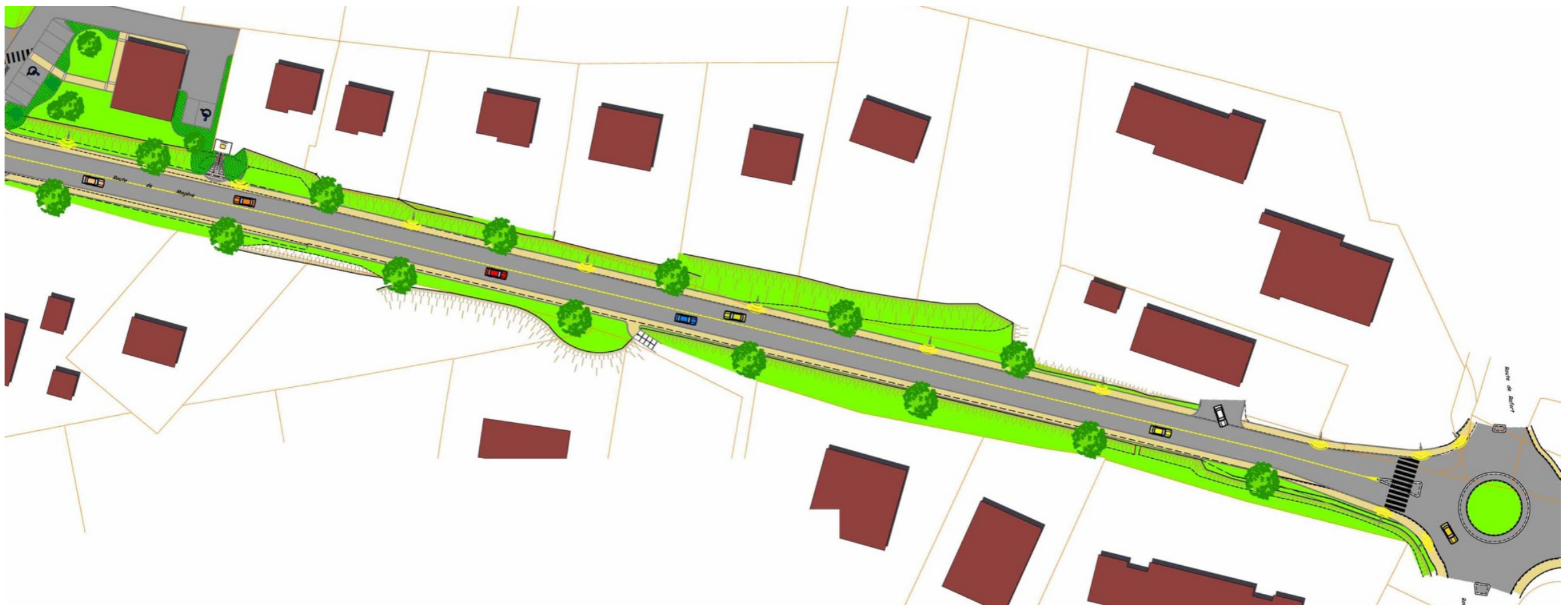
Fait partie des 3 esquisses d'origine présentées par Atelier Paysager au printemps 2009 pour engager les débats avec la commission Urbanisme.

Coeur de village : scénario n°4 (variante A)



Du rond-point des Rafforts à la garderie

L'objectif est de signaler à l'automobiliste dès ce secteur qu'il entre vraiment en agglomération grâce à un rétrécissement de la chaussée et des travaux paysagers. Les possibilités restent toutefois très limitées du fait de talus des deux côtés de la voirie.





De la pharmacie à la halte garderie

La présence d'un service public et de commerces très fréquentés incite à un travail spécifique, notamment dans la problématique de la cohabitation piétons/automobiles.

Il faut aussi créer une véritable entrée de ville qualitative.

Séparer les piétons des voitures

L'idée est donc de séparer le plus possible les piétons des voitures. Aujourd'hui, les deux se croisent dans un espace commun, entraînant des risques d'accidents. Dans cette esquisse, du terrain est gagné sur la RD1212 pour étendre la plateforme devant les commerces et ainsi créer une zone réservée aux piétons. Celle-ci est séparée des parkings par un demi niveau. Les parkings sont, eux-mêmes, situés un demi niveau au dessus de la RD1212 et organisés sur un axe de circulation quasi continu.

Modification de la route de l'Aiguille du Midi

Scénario N°1 : L'axe de la sortie de la route de l'Aiguille du Midi est totalement repensé et la chaussée est rétrécie pour une circulation en sens unique (comme l'est déjà le reste de cette rue). Cette portion est donc réaménagée pour donner au piéton toute sa place. La route passe sur l'actuel parking de la pharmacie et les stationnements regroupés devant la boulangerie avec un parking public. Un travail paysager est alors possible devant la pharmacie et sur le côté gauche de la boulangerie. *Il est aussi possible d'y replacer 2 à 3 places de stationnement en déviant peu la route (scénario N°3).* Le nombre de stationnements dessinés sur le plan principal est identique à l'existant. Les voitures garées ressortent obligatoirement par la route de l'Aiguille du Midi.

Scénario N°2 : *Un rond-point est construit. Il permet l'accès de façon fluide aux différents lieux de stationnement et ralentit les voitures en entrée d'agglomération. La route de l'Aiguille du Midi n'est pas modifiée.*

Le lien « commerces - garderie »

Scénario 1 : un véritable passage piéton est créé entre le parking de la garderie et celui de la copropriété du Maribor.

Entrée Est : scénario n°1



Entrée Est : scénario n°2



Entrée Est : scénario n°3





De l'église au ruisseau du Praz

Un espace qui dispose de moins d'espaces pour des aménagements, mais où la place du piéton peut être revalorisée tout en maintenant du stationnement.

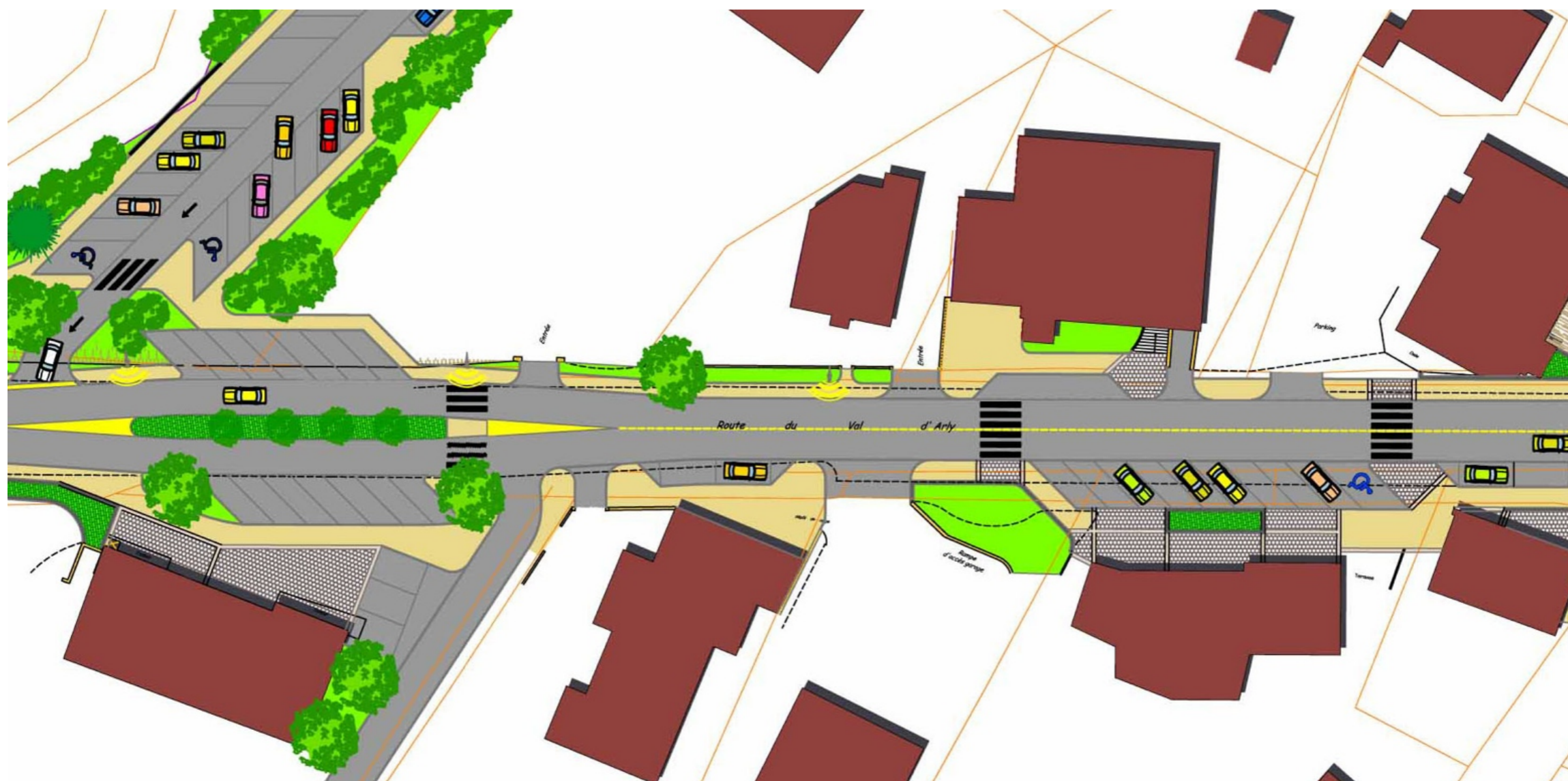
De l'église au centre de vacances de La Ciotat

La RD1212 est rognée pour élargir les espaces piétons tout en conservant le stationnement. Un travail paysager léger mais valorisant est engagé devant les commerces.

Copropriété des Aubrines

Ce parking actuel, situé sur une parcelle de la copropriété, sert au stationnement des commerces, mais il est souvent utilisé par les usagers comme un véritable espace public. Une revalorisation du parvis serait intéressante, tout en maintenant le stationnement, mais plus près de la chaussée. Des places pourraient être créées en face. L'accès arrière à la copropriété et aux maisons situées en contrebas pourrait être amélioré en travaillant sur une voie commune afin d'éviter les actuels conflits d'usage (voitures obstruant l'accès à la voie et au parking de la copropriété).

Centre : scénario n°1





Du ruisseau du Praz à Meuret

La présence des premiers commerces du village, en arrivant de Flumet, incite à renforcer les espaces verts pour un visuel qualitatif. Le quartier pourrait voir également un travail de liaison piétonne plus officiel depuis le front de neige.

De Compusoft à la boulangerie

Une végétalisation des abords est créée tout en conservant du stationnement. Une possibilité de parking entre les deux bâtiments serait une piste intéressante, citée sur le plan. En face, les stationnements sont supprimés pour donner plus d'espace aux piétons et favoriser la visibilité. Le long du ruisseau du Praz, possibilité d'aménagement d'un chemin (un sentier existe déjà mais sans entretien) venant des bords de l'Arly.

Route du Plan de Meuret

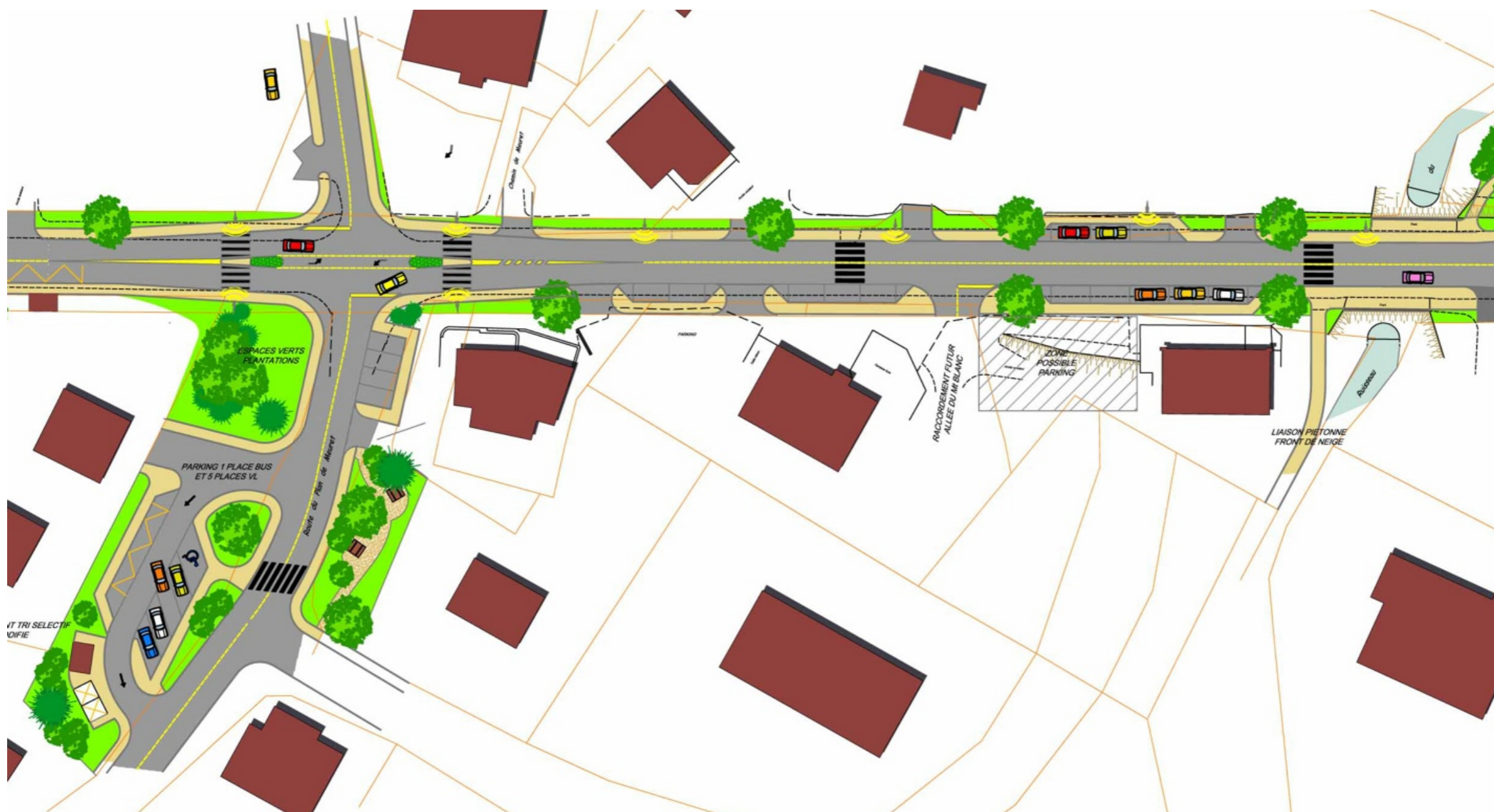
Devant le magasin de sport, un travail paysager serait intéressant pour valoriser l'espace. Les stationnements seraient reportés le long de la route du Plan de Meuret, où la circulation est plus calme. En face, des espaces verts sont également développés, précédant un parking qui intègre le stationnement des bus et des emplacements de collecte des déchets mieux intégrés. Possibilité de petit square en contrebas de la boutique.

Scénario N°2 : un rond-point est construit sur la RD1212, facilitant l'accès au club et à la route du Plan de Meuret, ainsi qu'aux personnes venant de Flumet pour rejoindre la route des Essertets. L'ouvrage permet aussi de ralentir les voitures.

Belambra

Le club de vacances bénéficie d'une entrée repensée, permettant notamment une circulation plus fluide des bus souhaitant accéder au parking privatif de Belambra. Un système de tourne-à-gauche, au centre de la RD1212, favorise un bon accès au club comme à la route du Plan de Meuret.

Meuret : scénario n°1



Meuret : scénario n°2





De Meuret à la Rosière

Ralentir les voitures et marquer l'entrée de village, voilà deux des objectifs du tracé proposé.

Le rond-point de la Rosière

La municipalité prévoit de créer très prochainement une nouvelle voie pour accéder au domaine skiable par la partie ouest du village. Une route sera ainsi créée sur la rive gauche de l'Arly, depuis le pont de la Rosière. Afin de fluidifier le trafic, un rond-point serait créé sur la RD1212 et le pont de la Rosière serait totalement reconstruit car en mauvais état. Ce projet permettra de diminuer le nombre de voitures traversant le village et le quartier des Belles puisque les automobilistes souhaitant se rendre aux Varins emprunteront le nouvel itinéraire dans les deux sens au lieu de se rendre au cœur du village.

La création de cette voie permettra aussi le lancement d'une deuxième ligne de navette skibus, augmentant ainsi les rotations vers le domaine skiable et incitant le public à laisser la voiture au domicile.

L'habituelle circulation de la RD1212 restera dans le centre village.

Le tracé précis du rond-point n'est pas défini ici et s'arrête à de grands principes.

Ce giratoire permettra aussi de marquer fortement l'entrée de village et de ralentir les voitures.

Les abords de la RD1212

La chaussée est un peu réduite pour un meilleur travail paysager et pour favoriser l'élargissement des trottoirs. Un léger dévoiement de la route est créé face à la route des Essertets pour casser la ligne droite, améliorer l'accès à cette route et éventuellement repenser le stationnement du cabinet médical.

Scénario N°2 (voir page 24) : Le milieu de la chaussée est infranchissable à la hauteur de la route des Essertets pour favoriser la sécurité. Ceci est rendu possible par la création d'un rond-point à la hauteur de la route du Plan de Meuret qui permet aux voitures venant de Flumet de faire demi tour pour rejoindre la route des Essertets.

Entrée Ouest : scénario n°1 - partie Rosière



Entrée Ouest : scénario n°1 - partie Belambra





Différentes pistes à débattre

Le stationnement reste un problème dans le centre du village. Sur le linéaire, le nombre de places est correct (environ 120), mais l'usage est peu aisé et le cœur de village peu loti alors même que les principaux services s'y trouvent. Une bonne organisation du stationnement alliée à de bons espaces piétons est aussi une façon d'inciter ensuite le public à circuler à pied une fois la voiture garée. L'objectif est également de rendre les trottoirs infranchissables par les automobiles afin de ne pas entraver la circulation piétonne.

Le plan présente plusieurs possibilités de parkings. Précisons que le but n'est pas de tous les réaliser, mais plutôt d'avoir une vision des capacités d'accueil de chaque emplacement puis de faire des choix stratégiques en fonction de leur taille, de leur situation géographique, des enjeux paysagers, économiques, etc. L'instauration de zones bleues pourrait être une piste intéressante pour favoriser la rotation des automobiles sur les parkings et donc éviter une montée des enchères en terme de construction de stationnements (cela nécessiterait, pour garantir l'efficacité, la création d'une police municipale).

Près de l'école privée

Parking de 18 places permettant de desservir l'école et les commerces à proximité. Cela impacte en revanche un espace qui, actuellement, donne une belle image de campagne avec ses vergers.

Derrière la mairie

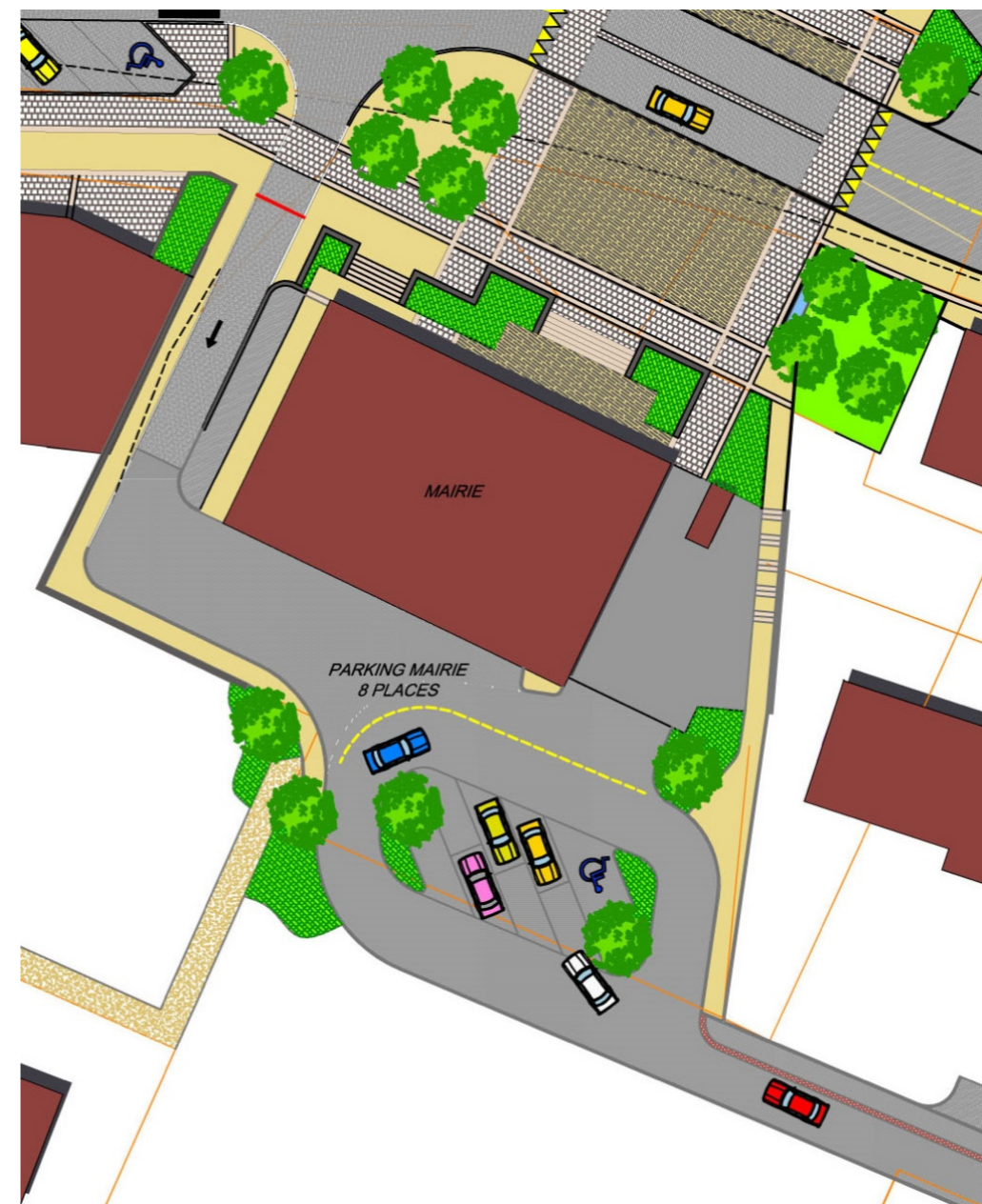
Création d'un parking d'environ 40 places avec accès en sens unique par la voie située entre la mairie et Joly-Pottuz Sport (pente adoucie) et sortie par la route des Varins (remise pour l'occasion en double sens avec modification de son tracé). Il serait aussi intéressant de travailler avec les riverains sur une liaison piétonne entre la mairie et l'école.

Scénario N°2 : Les services techniques, voire la caserne des pompiers, sont transférés ailleurs. Les locaux sont alors transformés en parkings sous le bâtiment. Une dizaine de places sont aussi créées à l'extérieur. Le pré derrière la mairie n'a plus lieu alors d'être aménagé en parking.

Stationnement mairie - école / Scénario N°1



Stationnement mairie - Scénario N°2



avec variante



Différentes pistes à débattre (suite)

Derrière l'église

Une nouvelle voie est ouverte le long du ruisseau du Praz. La route de la Tonnaz est alors mise en sens unique entre la Griyotire et le ruisseau. Le long de la nouvelle voie, des stationnements sont créés sur un secteur pouvant desservir facilement tout le centre village (cheminement piéton allant à l'église). 50 places sont disposées en épi. Possibilité sur l'autre côté de la rue de créer 33 places supplémentaires.

Il serait toutefois intéressant, pour la qualité paysagère et la circulation piétonne, de ne créer que les 50 places en épi et de les transférer sur l'autre côté de la chaussée (côté église) afin de laisser entièrement l'espace aux piétons le long du ruisseau. Le cheminement piéton de l'église pourrait se prolonger par une passerelle permettant de rejoindre le cimetière sans passer par la route de la Tonnaz.

Meuret

Création d'un petit parking de 5 places (voir page 23) pour la desserte des commerces, ainsi que de places le long de la route du Plan de Meuret.

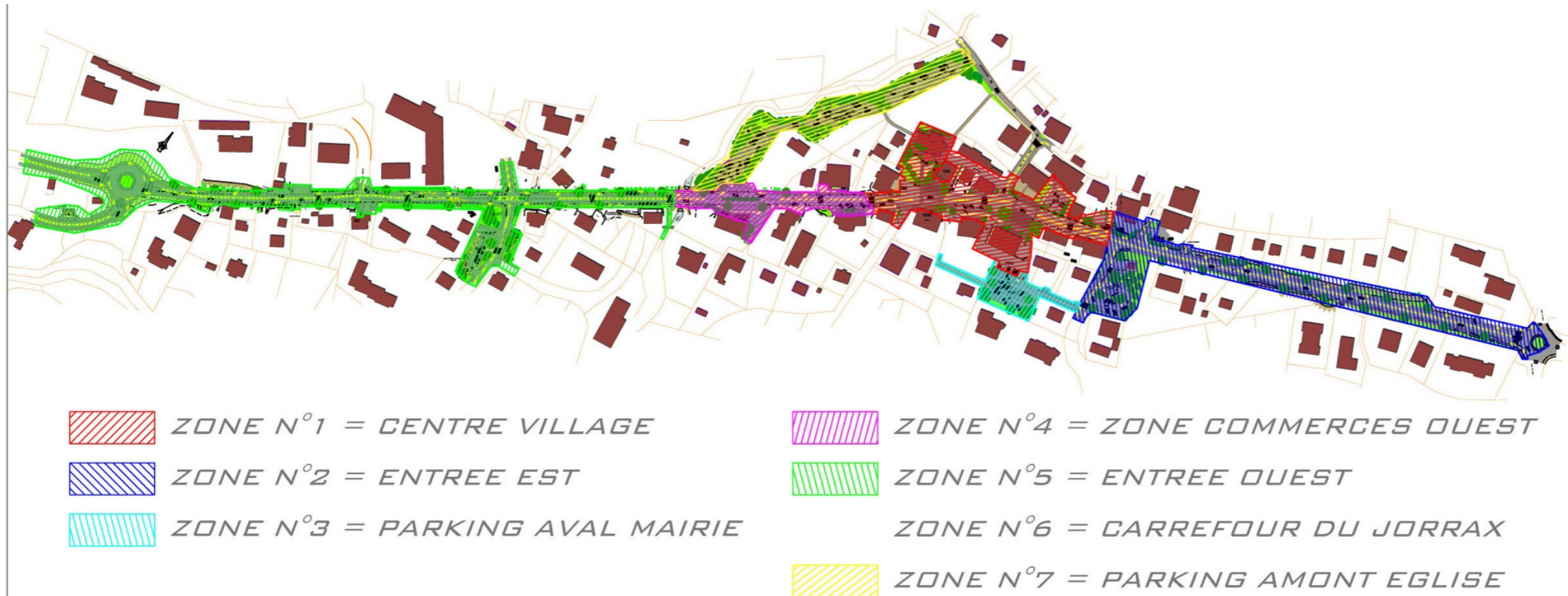
Stationnement derrière l'église



L'estimation des coûts

Devant un tel projet d'aménagement, la municipalité a souhaité intégrer en même temps la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement (très vieux en centre village) ou encore les pluviales, dans un souci de bonne gestion des finances communales. Le projet global est coûteux, dépassant les 8 millions d'euros TTC. Des objectifs par tranches paraissent indispensables pour éviter d'impacter lourdement les finances publiques. Ainsi, les estimations financières ont-elles été déterminées par secteurs. Il conviendra alors de définir les tranches par ordre de priorité sur plusieurs années (les numéros de zones n'ont aucun rapport avec un quelconque ordre chronologique des travaux).

Il s'agit d'une estimation sommaire en phase esquisse, qui dépendra aussi des solutions retenues au final. Ce coût ne tient pas compte des éventuelles acquisitions foncières nécessaires au projet.



L'estimation des coûts

Zone 1 : centre village pour 1 537 725 € ht

Il s'agit du linéaire allant de la place de l'église à la pharmacie. Il se détaille comme suit :

- Reprise RD1212 (terrassage, bordures, enrobés, signalisation...) : 195 000 €
- Eclairages publics : 85 000 €
- Réseau eaux pluviales : 75 000 €
- Réseau eaux usées : 60 000 €
- Réseau eau potable : 63 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 21 000 €
- Terrassage paysage : 118 000 €
- Réseaux EP et AEP paysage : 32 500 €
- Maçonnerie paysage : 185 000 €
- Revêtement paysage : 485 000 €
- Mobilier urbain : 112 000 €
- Plantations : 33 000 €
- Divers et imprévus (5%) : 73 225 €

Zone 2 : entrée est pour 1 202 775 € ht

Il s'agit du linéaire de RD1212 allant du rond-point des Rafforts à la route des Varins, incluant le parking de l'école privée. Il se détaille comme suit :

- Reprise RD1212 (terrassage, bordures, enrobés, signalisation...) : 235 000 €
- Plus-value pour réfection tapis RD : 45 000 €
- Eclairages publics : 48 000 €
- Réseau eaux pluviales : 146 000 €
- Réseau eaux usées : 129 000 €
- Réseau eau potable : 100 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 14 000 €
- Terrassage paysage : 60 000 €
- Réseaux EP et AEP paysage : 12 500 €
- Maçonnerie paysage : 121 000 €
- Revêtement paysage : 81 000 €
- Mobilier urbain : 120 000 €
- Plantations : 34 000 €
- Divers et imprévus (5%) : 57 275 €

L'estimation des coûts

Zone 3 : parking aval mairie pour 179 550 € ht

Il s'agit du parking de 40 places environ. Il se détaille comme suit :

- Eclairages publics : 52 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 6 000 €
- Terrassement paysage : 44 000 €
- Réseaux EP et AEP paysage : 7 500 €
- Maçonnerie paysage : 16 500 €
- Revêtement paysage : 31 000 €
- Mobilier urbain : 5 500 €
- Plantations : 8 500 €
- Divers et imprévus (5%) : 8 550 €

Zone 4 : zone commerces ouest pour 800 625 € ht

Il s'agit du linéaire allant de l'hôtel des 4 As au ruisseau du Praz. Il se détaille comme suit :

- Reprise RD1212 (terrassement, bordures, enrobés, signalisation...) : 235 000 €
- Eclairages publics : 35 000 €
- Réseau eaux pluviales : 72 000 €
- Réseau eaux usées : 63 000 €
- Réseau eau potable : 49 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 23 000 €
- Terrassement paysage : 38 500 €
- Réseaux EP et AEP paysage : 23 500 €
- Maçonnerie paysage : 54 000 €
- Revêtement paysage : 143 500 €
- Mobilier urbain : 17 000 €
- Plantations : 9 000 €
- Divers et imprévus (5%) : 38 125 €



L'estimation des coûts

Zone 5 : entrée ouest pour 2 570 400 € ht

Il s'agit du linéaire allant du ruisseau du Praz au rond-point de la Rosière. Il se détaille comme suit :

- Reprise RD1212 (terrassement, bordures, enrobés, signalisation...) : 798 000 €
- Ouvrage (giratoire avec aménagement paysager) : 660 000 €
- Eclairages publics : 90 000 €
- Réseau eaux pluviales : 195 000 €
- Réseau eaux usées : 145 000 €
- Réseau eau potable : 112 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 38 000 €
- Terrassement paysage : 120 000 €
- Réseaux EP et AEP paysage : 25 000 €
- Maçonnerie paysage : 98 500 €
- Revêtement paysage : 84 500 €
- Mobilier urbain : 47 500 €
- Plantations : 34 500 €
- Divers et imprévus (5%) : 122 400 €

Zone 6 : Jorrat (étude non réalisée à cette heure)

Zone 7 : voirie et parking amont église pour 471 450 € ht

Il s'agit de la nouvelle voie le long du ruisseau du Praz. Elle se détaille comme suit :

- Réseau EP et éclairages publics : 120 000 €
- Travaux préparatoires paysage : 6 000 €
- Terrassement paysage : 170 000 €
- Maçonnerie paysage : 35 500 €
- Revêtement paysage : 55 000 €
- Mobilier urbain : 18 000 €
- Plantations : 45 000 €
- Divers et imprévus (5%) : 22 450 €